CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58172** **VALABLE JUSQU'AU** **18/09/2027**

ÉDITÉ LE 30/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : ENTREPRISE POLI

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/02/2022

Capital : 150 000

10 IMPASSE BOIRAC
21000 DIJON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 309529899 309529899

Siret : 309 529 899 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 07 21 320

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 051798U1247000/001 446425/26

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 051798U1247000/001 446425/26

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 80 56 58 46 **Fax :**

Portable : 06 85 67 48 41

Responsabilité légale :
POLI SÉBASTIEN GÉRANT

Site Internet : https://www.entreprisepoli.fr

E-mail : poli-sa@entreprisepoli.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 567 074 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	30	03/07/2023
2181	Restauration maçonnerie du patrimoine		03/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 10:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.